

**PRISE EN CHARGE**

# Le tuteur est lui-même handicapé

**V**ictime d'un accident de la route qui l'a privée de fonctions motrices, Anne-Catherine Lafosse se souvient douloureusement de sa détresse morale. *"Personne à l'hôpital n'avait expérimenté la perte d'autonomie alors que j'avais vraiment besoin d'écoute et de conseils"*. Depuis, elle consacre une partie de son temps à orienter des personnes handicapées dans le besoin dans un système de tutorat.

## Devenir professionnel

Le concept de tutorat entre deux personnes handicapées est apparu en France en 1994, sous le nom de "païremulation". "Paire pour semblable et émulation pour sti-

muler", précise Jean-Marc Brien, président de l'association Handicap'Citoyen. Cette activité est devenue un formidable vecteur d'insertion professionnelle pour les tuteurs. En aidant une autre personne, ils se rendent mieux compte de leurs compétences. Mais basé sur le bénévolat, le dispositif s'essouffle. *"Pour le booster, nous souhaitons le professionnaliser"*. Dans ce but, Handicap'Citoyen collabore depuis peu avec la Mutualité Française Normandie. *"Nous allons organiser une période de formation des tuteurs à partir de juin prochain"*, annonce Sandrine Antoine, coordinatrice régionale à la Mutualité française.



■ Anne-Catherine Lafosse et Jean-Marc Brien, deux tuteurs bas-normands favorables à la professionnalisation de l'activité.